



# ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE



agence d'accompagnement  
de la transition des territoires  
et des entreprises

   **Plan Climat Air  
Energie Territorial  
de Petite Camargue**

**Comité de pilotage**  
le 29 novembre 2018



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE PETITE  
CAMARGUE

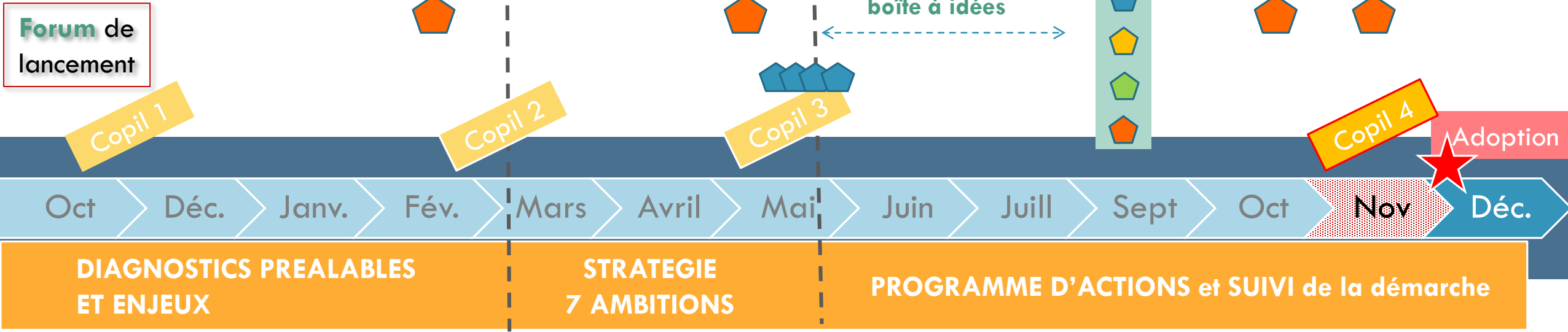
# ORDRE DU JOUR — 17H30 — 19H00

1. Le chemin parcouru
2. Ce qu'il reste à faire :
  1. Arbitrer sur les propositions d'actions
  2. Les conditions de réussite
  3. Les dernières étapes de validation

# 1. LE CHEMIN PARCOURU

1 an de co construction du plan climat :

- GT citoyens et associations
- GT adaptation
- GT entreprise
- GT interne



# 1. LE CHEMIN PARCOURU

23

Le nombre de réunions organisées sur le territoire autour du PCAET



80

Le nombre d'acteurs mobilisés pour co-construire la démarche



7

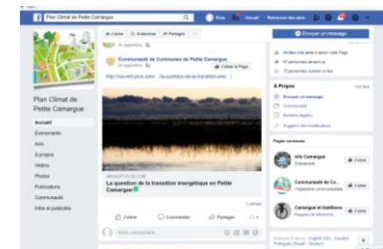
Le nombre d'ambitions structurant le premier PCAET de Petite Camargue

100

Le nombre de propositions d'actions obtenues suite aux ateliers

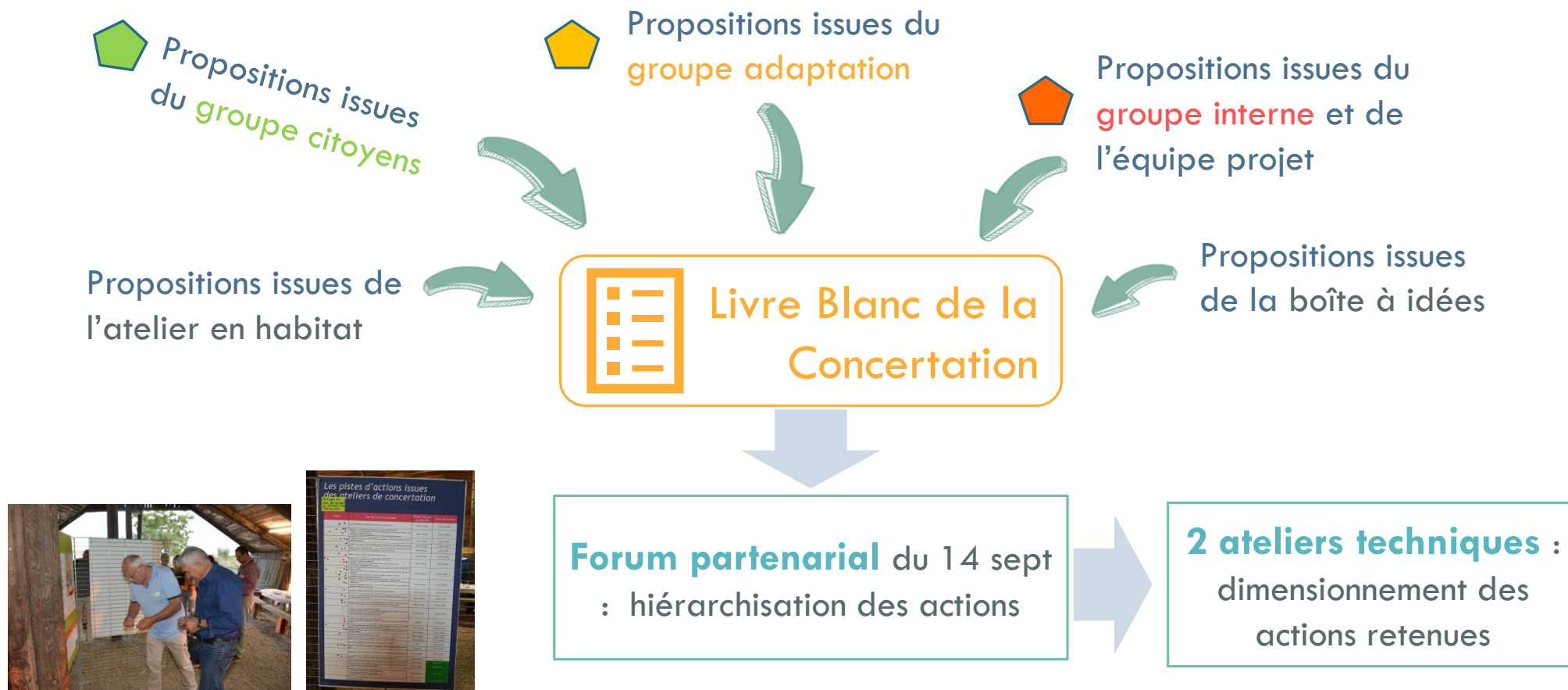
72

Le nombre de followers du compte Facebook du PCAET Petite Camargue



# 2.1 ARBITRER SUR LE PROGRAMME D' ACTIONS

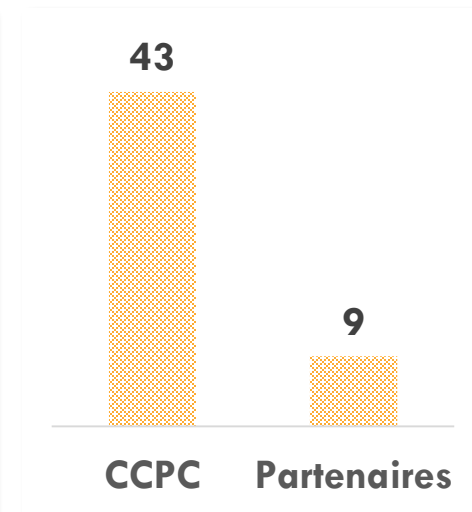
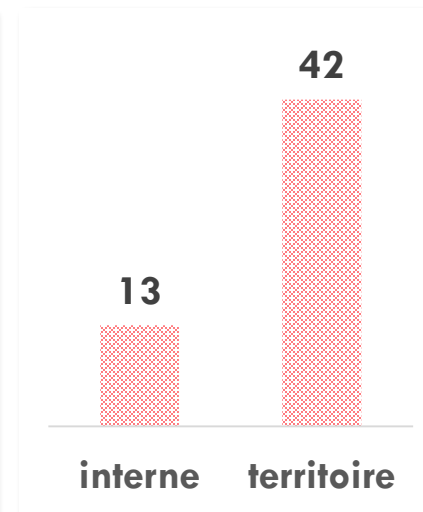
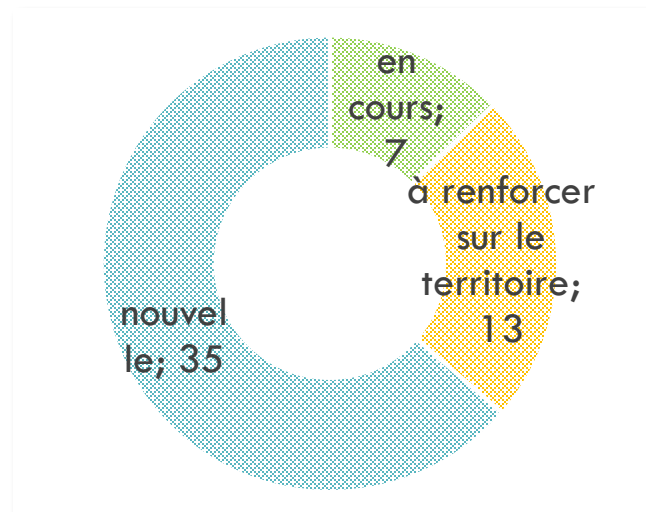
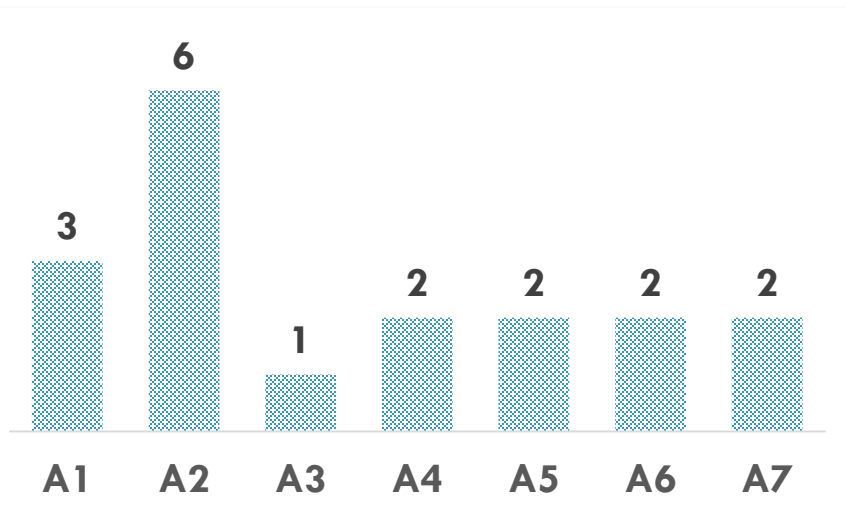
Rappel des étapes de construction du programme d'actions :



## 2.1 ARBITRER SUR LE PROGRAMME D' ACTIONS

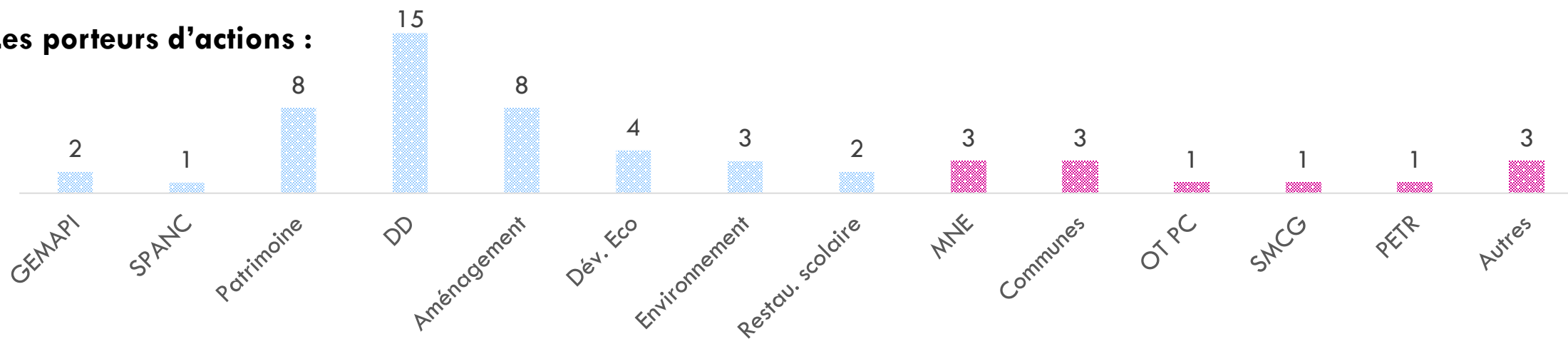


Présentation du plan d'actions :

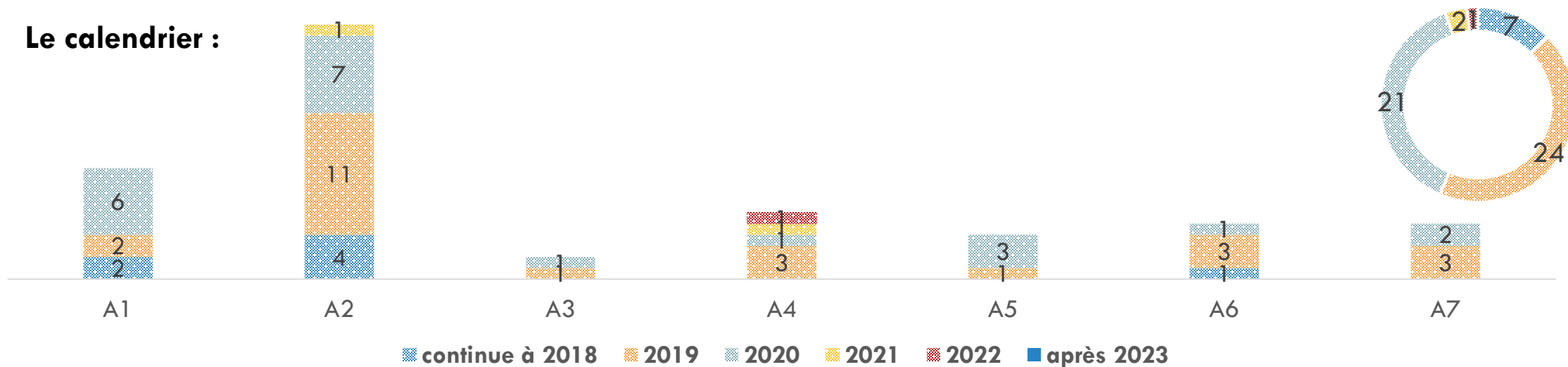


# 2.1 ARBITRER SUR LE PROGRAMME D' ACTIONS

Les porteurs d'actions :



Le calendrier :



## 2.1 ARBITRER SUR LE PROGRAMME D' ACTIONS

### Objectifs de l'atelier :

- Prendre connaissance des actions du programme et de leur contenu technique
- Débattre sur les actions nouvelles et les valider (objectif, moyens, calendrier)
- Informer des actions en cours et à renforcer
- Préparer le conseil communautaire du 21 décembre auquel sera soumis le programme



*Modifier* les actions du programme

*Exclure* des actions du programme – à justifier

*Repêcher* ou *ajouter* de nouvelles



## 2.1 ARBITRER SUR LE PROGRAMME D' ACTIONS

### Présentation du tableau de bord :

Ambitions, actions et sous mesures	Note Forum	Note tech.	Service pilote	Coût de l'action (€ TTC ou ETP) - Fonctionnement	Coût de l'action (€ TTC ou ETP) - Investissement	Financement possible	Moyens nécessaires pour mise en œuvre	Date début de l'action
<i>Titre de l'action et des sous mesures rattachées</i>								
	<i>Pour info : Notes attribuées lors du Forum partenarial et du GT interne</i>		<i>Pilote de l'action + service ou structure externe partenaire de l'action</i>		<i>Moyens humains et/ou financiers à prévoir pour la mise en œuvre à l'action</i>	<i>Financements extérieurs identifiés et mobilisables</i>	<i>Éléments sans lesquels la mise en œuvre de l'action ne sera pas possible</i>	<i>Année de lancement de l'action</i>

- **Actions écrites en vert** : actions d'ores et déjà en cours ou validées politiquement
- **Actions grisées** : actions communales pour lesquelles nous n'avons pas eu de validation ou actions exclues par le groupe technique
- Une attention particulière doit être donnée aux éléments présentés dans le TdB et être validés



## 2.2 LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU PCAET



- Maintenir les instances de gouvernance créées pour la construction du PCAET (comité de pilotage politique, équipe projet, groupe citoyen...)
- Embaucher un nouveau chargé(e) de mission PCAET pour garantir l'animation de la démarche
- Intégrer dans le budget de fonctionnement de chaque direction les fiches actions PCAET définies (faire du lien entre les politiques)
- Organiser une fois par an un forum du PCAET pour présenter aux partenaires les avancées du PCAET et susciter des nouvelles collaborations

## 2.3 LES DERNIÈRES ÉTAPES DE VALIDATION

### 1. Finalisation de l'écriture des documents réglementaires formant le projet PCAET:

- Diagnostics préalables
- Cadre de dépôt
- Rapport de la concertation et de la stratégie du PCAET
- Evaluation environnementale stratégique du PCAET
- Programme d'actions
- Tableau de bord de suivi de la mise en œuvre du programme



### 2. Validation du projet PCAET en conseil communautaire prévu le 21 décembre

### 3. Validations institutionnelles :

1

Avis de l'autorité  
environnementale

**3 mois**



2

Avis du public

**30 jours**



3

Avis de la DREAL et  
Président de Région

**2 mois**



4

Transmission  
à l'ADEME  
du PCAET

# Merci de votre attention

## Contacts :

---

### Contacts agatte :

Elaïs BUGUET

07 61 20 08 09

[elais.buguet@agatte.fr](mailto:elais.buguet@agatte.fr)

### Contact Petite Camargue :

Camille SPAETH

04 66 51 19 37

[camille.spaeth@cc-petitecamargue.fr](mailto:camille.spaeth@cc-petitecamargue.fr)

